

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 27/11/2024 - 159112 - 2024 B 13783 - 925 258 469 - 7CLOUD

7CLOUD

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège Social : 229 RUE SAINT-HONORE, 75001 PARIS
925 258 469 R.C.S PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 25 NOVEMBRE 2024

Le 25 novembre 2024 à 10 heures, au siège social, 229 RUE SAINT-HONORE, 75001 PARIS

Monsieur Jawed BOUDJEMAA , demeurant 13 bis allée des Coteaux 93340 Le Raincy France
Associé Unique de la société 7CLOUD, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros,

A pris les décisions ci-après relatives à :

ORDRE DU JOUR

- Dissolution anticipée - mise en liquidation amiable et fixation du siège de liquidation
- Désignation du liquidateur
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

DECISION : DISSOLUTION ANTICIPEE - MISE EN LIQUIDATION AMIABLE ET FIXATION DU SIEGE DE LIQUIDATION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide la dissolution anticipée de la Société à compter du 25/11/2024 et sa mise en liquidation amiable. La Dénomination sociale de la Société devra être suivie de la mention "Société en liquidation" pendant toute la période de liquidation et le siège de la liquidation sera situé 229 rue Saint Honoré 75001 Paris

DECISION : DESIGNATION DU LIQUIDATEUR

M. Jawed BOUDJEMAA Associé unique de la Société, décide d'exercer les fonctions de liquidateur de la Société pendant toute la durée de la liquidation.

Pendant toute la durée de la liquidation, le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et apurer le passif.

Le liquidateur devra, dans les 3 mois de la clôture de chaque exercice social; établir les comptes annuels et un rapport écrit mentionnant les opérations de liquidation au cours de l'exercice écoulé. L'Associé unique devra statuer sur lesdits comptes dans les six mois de la clôture.

A la fin de la liquidation, l'Associé unique devra constater la clôture de la liquidation et donner, le cas échéant, quitus au liquidateur

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités qui seront nécessaires relativement aux décisions visées ci-dessus.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

DocuSigned by:
Jawed BOUDJEMAL
20ED3981EE6A419...

L'Associé Unique